

CRITÈRES À RESPECTER

Vous trouverez ci-après une liste des critères que vous vous engagez à respecter lors de l'activité touristique guidée à Donostia / Saint-Sébastien, lorsque vous signez la Déclaration Responsable

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les groupes ne doivent pas comprendre plus de **25 membres**, plus le guide.
- **Horaire** : L'activité peut se dérouler uniquement entre 8h00 et 23h00.
- Il est interdit de réaliser une activité, quelle qu'elle soit, un événement sonore ou d'utiliser un haut-parleur sur la voie publique, conformément à l'ordonnance municipale du 12 mai 2022 qui régit la pollution acoustique par bruits et vibrations.
- Lors de la déclaration, nous vous remettrons une fiche d'identification comprenant les données d'identification de votre dossier et la période autorisée ; cette fiche est à présenter en un lieu visible pendant toutes les visites.

CONDITIONS

- Occupation de la voie publique : veuillez-vous arrêter dans des lieux et espaces permettant de le faire. Évitez les zones de passage, les pistes cyclables, les trottoirs très étroits, les entrées d'établissements hôteliers et/ou commerces, etc. Utilisez au contraire les parcs, avenues, etc.
- Évitez les zones / rues avec une grande affluence en été et aux heures de pointe.
- Tenez-vous à distance des événements organisés ou autorisés par la Mairie afin de ne pas gêner ceux-ci.
- Respectez une distance minimale de 75 mètres par rapport aux autres groupes. En cas de litige à ce propos, vous et l'autre partie devrez abandonner les lieux.
- Veillez à ne pas gêner la circulation des piétons ; tenez-vous à au moins 2 mètres d'une balustrade, d'un mur ou d'une façade limitant la promenade.
- Le mobilier urbain ne peut être utilisé de manière incivile.
- Ne réalisez aucune action pouvant impliquer un risque pour la personne qui effectue la visite et/ou pour le guide.
- Veuillez respecter toutes les mesures particulières (horaires, masque...) en vigueur à tout moment.

- Veuillez mettre en valeur le patrimoine et la culture de la ville. Ayez une bonne connaissance de l'histoire de la ville et de sa culture et mettez le patrimoine et la culture de la région en valeur lors de visites, étant entendu que la région comprend au moins la province de Gipuzkoa et, par extension, la Communauté autonome du Pays basque. Vous pourrez ainsi situer la visite dans son contexte et faire connaître d'autres sites intéressants de la région, ce qui nous permettra d'obtenir une délocalisation du tourisme.

ENGAGEMENT

- J'accepte que la Guardia Municipal (Police) a les pouvoirs nécessaires pour faire respecter ces conditions et veiller à ce que mes actions soient compatibles avec d'autres événements. Je m'engage par ailleurs à quitter les lieux si la Guardia Municipal me l'ordonne.
- Pendant mon activité, je m'engage à montrer dans un endroit visible la fiche d'identification jointe à cette déclaration.

RECOMMANDATIONS :

- Laissez du temps libre aux visiteurs pour qu'ils puissent profiter d'autres sites comme les musées et les ressources touristiques. Veuillez encourager la consommation auprès du petit commerce, soutenir le développement de commerces locaux, uniques et différents.
- Faites des visites alternatives, visitez la ville avec un tour panoramique ou expliquez la ville depuis un autre quartier ou un autre point de vue, principalement aux heures de forte concentration de visiteurs.
- Que les guides connaissent les 2 langues officielles de la Communauté autonome du Pays basque, l'euskera et l'espagnol au moins.
- Nous recommandons de visiter les établissements de restauration qui misent sur la gastronomie du terroir, authentique et de qualité.